

fait preuve d'un patriotisme si éclairé, et à me dévouer, avec elle, à la défense des grands intérêts de la France et de la société.

A. BERGEROT.
Membre du Conseil général,
Lille, le 24 mai 1872.

Nous trouvons dans l'Eman épistolaire de Cambrai la réponse de M. Bergerot à une lettre d'un cultivateur des environs :

Monsieur,
Dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, vous m'avez soumis quelques observations au sujet de l'énorme élévation des prix des tabacs par l'établissement de nouvelles zones. Les députés du Nord de la région, MM. Brau, des Rotours, Bouteiller, etc., ont présenté à ce sujet des réclamations fondées, dont j'approuve complètement l'esprit et les termes, et si je prenais place dans l'Assemblée, j'appuierais énergiquement leurs réclamations.
Je suis aussi de votre avis sur le scrutin de liste, pour un département tout entier; je crois que l'élection par arrondissement permettrait aux électeurs d'émettre un vote plus libre et plus réfléchi.
Recevez, Monsieur, l'expression de ma considération très-distinguée.
A. BERGEROT.

Certains amis de M. Deregnacourt sont effrayés de l'effet produit chez les électeurs par l'altitude que ce candidat a tenue à la Chambre; ils alléguent effrontément aux ouvriers que M. Deregnacourt n'a pas pu voter, puisque son élection n'a pas été validée. Cela se dit publiquement dans les cabarets.
Afin qu'on ne puisse pas tromper plus longtemps certains électeurs par un courant de la politique, nous donnerons demain la liste complète des votes de M. Deregnacourt.

Nous lisons dans le Rallierement :
Les journaux honnêtes soutiennent la candidature de M. Bergerot — les autres celle de M. Deregnacourt.
A ce sujet Masure — Pétrard — répond que les premiers ne reculent devant ni le mépris et le dégoût.
Je ne suis pas curieux, mais je voudrais savoir ce que recueillent les 4 hémisphères du Progrès. — Vous savez, ces quatre messieurs qui ne sont pas partis, mais qui ont fait partir les autres; qui ne sont pas battus, mais ont bien soigneusement battu les autres, et j'espère, au cours de l'opportunité de l'insulter tous les deux jours, avec une persistance digne des plus grands éloges.

Les opérations relatives aux ravages du typhus dans le département du Nord, et aux indemnités à payer aux cultivateurs, sont presque terminées.

Il en résulte qu'en 1871 la nombre des bêtes à cornes abattues s'est élevé à 4,494, plus 237 moutons; la tonte estimée à 776,824 fr. Sur cette somme, il faut déduire le produit retiré des animaux livrés à la consommation, soit 390,390 fr.
En 1872 on a abattu 1,531 bêtes à cornes, et 263 moutons, représentant une valeur de 503,601 fr. Il faut déduire de ce chiffre une somme de 218,777 fr., produit des animaux livrés à la boucherie.
Le nombre total des bêtes à cornes abattues est donc 6,025. Déduction faite du produit des animaux livrés à la boucherie, s'élevait à 609,167 fr., il reste à payer en indemnités 4,664,258 fr. Les 300 moutons abattus ontrent dans cette somme pour 23,000 fr., on estime chaque mouton à 50 fr.

(Propagateur.)

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser la circulaire suivante à tous les préfets :

Monsieur le préfet, les ennemis du gouvernement font imprimer en Belgique et en Angleterre des écrits calomnieux qui ont pour but d'exciter la population au mépris et à la haine du gouvernement et du chef de l'Etat. Ces pamphlets sont introduits clandestinement en France et répandus en profusion par la malveillance.
Il importe de déjouer sans retard ces manœuvres et d'user à l'égard de ceux qui y participent de tous les moyens de répression dont l'autorité est investie.
Veuillez donc transmettre immédiatement aux sous-préfets, aux maires, aux commissaires de police, aux chefs de la gendarmerie et à tous les agents placés sous leur autorité, les instructions les plus rigoureuses afin que rien ne soit négligé de ce qui pourrait mettre obstacle à un colportage aussi dangereux que coupable.
Les individus qui prendraient part à la distribution des écrits dont il est question, ceux qui les introduiraient en France ou les transporteraient à d'autres départements, devront être recherchés, arrêtés et déferés aux tribunaux en exécution de la loi du 29 juillet 1849. Vous auriez soin de prescrire les investigations et les visites domiciliaires quand, d'après des renseignements sérieux, elles vous paraîtraient de nature à mettre l'autorité sur la trace des coupables. Vous vous occuperez avec la justice pour que, dans le cas où ces mêmes pamphlets seraient expédiés par la poste, les saisies et les perquisitions que la loi autorise soient sans retard opérées.

Il faut, en un mot, que l'administration se montre ferme et vigilante pour déjouer ces manœuvres incessantes qui tendent à agiter le pays; il faut aussi que chacun soit convaincu qu'un prompt châtiement atteindra, quels qu'ils fussent, les auteurs ou les complices de ces manœuvres.

Je compte sur votre zèle et votre dévouement.
Agréez, monsieur le préfet etc.
Le ministre de l'intérieur.

Sur la proposition du ministre de l'intérieur, les récompenses suivantes ont été accordées pour actes de dévouement accomplis dans le département du Nord.
Médaille d'argent de 2^{me} classe. — Charles Tonnel, sous-officier à la compagnie des sapeurs-pompiers de Tourcoing; 4 juillet 1867 : A sauvé un enfant en danger de se noyer. Compte onze années de services.

Médaille d'argent de 2^{me} classe. — Smaggho, docteur à Hazebrouck; 1870-1872 : a fait preuve d'un grand dévouement dans une ambulance militaire.

Médaille d'argent de 2^{me} classe. — André-Xavier Demaille, brigadier de police à Armentières; décembre 1866 : a sauvé une femme surprise par une inondation. Avait précédemment accompli plusieurs actes de dévouement.

Médaille d'argent de 2^{me} classe. — Hippolyte Lefebvre, ouvrier à Douvrin; la Bassée; 31 mars 1872 : s'est précipité tout habillé dans le canal d'Aire pour sauver un enfant sur le point de se noyer.

Médaille d'argent de 2^{me} classe. — Louis Gauchez, ouvrier à la manufacture des tabacs, à Lille; 25 février 1872 : a été blessé en arrêtant un cheval emporté.

Médaille d'argent de 1^{re} classe. — Désiré Singer, boulanger, à Merville;

Médaille d'argent de deuxième classe. — François Singer, laveur en bois, à Merville; 30 mars 1872 : ont sauvé une jeune fille qui se noyait dans la Lys. Le sieur Singer, Désiré, a déjà accompli trois actes de dévouement.

Médaille d'argent de deuxième classe. — Philibert Guyot, caporal de sapeurs-pompiers, à Tourcoing; 1862-1872 : 10 ans de services; s'est distingué dans plusieurs incendies et a sauvé un enfant en danger de se noyer.

Médaille d'argent de 2^{me} classe. — Charles Dubois, sapeur-pompier, à Wambrechies; 14 avril 1872 : a sauvé un homme d'une chute qui paraissait semblable.

L'ouverture des boîtes à lettres va, dit-on, être modifiée.
De longitudinale elle deviendrait circulaire.

Les manuscrits et journaux pourraient y être jetés plus commodément.
Il serait plus commode encore d'établir deux ouvertures, l'une pour les lettres, l'autre pour les imprimés, ainsi que cela existe en Belgique et ailleurs.

La procession de la Fête-Dieu a été entourée d'une splendeur qui dépassait ce que nous avons vu les années précédentes. Jamais notre religieuse cité n'avait déployé plus de pompe et plus d'éclat. La foule immense qui se pressait sur le passage du Saint-Sacrement témoignait du plus profond respect; son attitude a prouvé que les sentiments de la foi sont plus vivaces que jamais parmi nous.

Ce matin, un regrettable accident est arrivé rue Pellart.
Un homme, en état d'ivresse, qui conduisait un chariot, a perdu l'équilibre et est tombé. Une des roues du véhicule lui a écrasé la jambe et le bras droits. Il a été transporté à l'hôpital.

Une fille de mauvaise vie a été arrêtée pour vol d'une chaîne en doublé et de divers autres objets.

Hier, vers huit heures et demie du soir, un agent de police a arrêté, sur la Grande-Place, au péril de sa vie, un cheval qui s'était emporté.

Le croup, cette terrible maladie, qui occasionne souvent la mort en moins de douze heures, exige une médication immédiate et énergique.

Le croup, qui se déclare principalement en cette saison, attaque les enfants de deux à huit ans. Il est le résultat d'une inflammation violente du larynx, des bronches et de la trachée-artère. Combatte trop tard, cette maladie est souvent mortelle par suite de la membrane grise qui se forme dans les voies respiratoires et qui étouffe. Opérée par un médecin habile, cette peau peut être enlevée en coupant les chairs; mais cette opération, faite à la dernière extrémité, si elle réussit, laisse une large cicatrice inéffaçable.

Dès qu'un enfant respire péniblement, qu'il a la face rouge et gonflée, qu'il se plaint d'étouffement à la gorge, que la toux sèche, rauque, ressemble aux grognements d'un jeune chien, et dont le pouls est fort et très fréquent, il faut, pour combattre ces symptômes du croup, le faire vomir à plusieurs reprises au moyen du sirop d'hypécacuanha. Deux heures après les vomissements, en trois fois, de quart-d'heure en quart-d'heure, lui donner un loch dépuratif, composée de 10 grammes d'huile de ricin, 25 gram-

mes de calomel et 70 grammes d'émulsion de guimauve.

On ne saurait trop insister pour que pour les parents, et attendant l'arrivée d'un médecin qui, selon le cas, ordonnera une saignée ou des saignées, administreront le vomitif que nous indiquons, et dont l'effet peut arrêter heureusement le progrès du mal.

Dernières Nouvelles

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix.)
Lyon, 2 juin, 4 h. 22 soir.
L'exposition a été ouverte aujourd'hui à midi précis; il n'y a eu aucune inauguration officielle. Le public s'est abstenu de visiter le palais, et cela ce conçoit; l'édifice est inachevé, les caissons ne sont pas encore déballés et par tout on rencontre des ouvriers travaillant avec ardeur; un mois me paraît nécessaire pour que le tout soit présentable.

Cette exposition promet néanmoins d'être très belle; le site est admirable. L'architecture commerciale française et étrangère exposera ses plus beaux produits.

Marseille, 2 juin.
Le maire de Marseille, ayant maintenu l'arrêt qui interdit les processions, une foule considérable s'est portée, ce matin, sur la colline de Notre-Dame de la Garde, dont la statue ne pouvait pas être descendue processionnellement dans la ville, selon l'usage. La démonstration a été pacifique, et les agents de la police, envoyés par la municipalité, n'ont eu aucun désordre à réprimer.

En descendant de la colline, la foule s'est arrêtée devant l'hôtel du général de division, en attendant par ses vivats le général au balcon. Le général s'étant montré, a été salué par des acclamations enthousiastes.

Nice, 2 juin.
La procession de la Fête-Dieu a eu lieu avec un ordre parfait. Selon l'usage, les autorités civiles et militaires et les corps constitués y assistaient. Toutes les confréries précédaient l'évêque; qui portait le Saint-Sacrement.

Cette nuit, vers deux heures, un sergent du 2^e de ligne a été frappé de cinq coups de couteau, près de la mairie. Il n'est pas mort et me on a l'espoir de le sauver. Les motifs de cet attentat sont encore inconnus.

Faits Divers

Le Paris-Journal rapporte qu'une scène des plus émouvantes s'est passée jeudi dans la Chambre des appels de la justice correctionnelle, présidée par M. Pujot.

Un jeune enfant de quinze ans et demi, Charles Joly, né à Paris, en avait appelé d'un jugement le condamnant à cinq ans de prison et cinq ans de surveillance, pour crime de réquisition à main armée, sous la Commune.

Pendant toute l'audience, Charles Joly avait affecté une attitude calme et énergique; mais rien dans sa physionomie ne laissait prévoir le dévouement dont nous allons parler.

En effet, au moment où M. le président Pujot prononçait l'arrêt qui confirmait le premier jugement, le jeune communal se leva d'un bond et, sans qu'on put voir d'où il l'avait retiré, et il se trouva immédiatement armé d'un couteau.

D'un geste rapide, il s'en frappa le cou en criant :
— Je ne veux pas survivre au déshonneur !
Un flot de sang jaillit de sa blessure. Le blessé restait debout cependant, pâle et gémissant.

Les gardes le désarmèrent aussitôt et l'emmenèrent au dehors.
Arrivé sur le grand escalier, Charles Joly essaya d'émouvoir la foule qui se pressait sur son passage; mais la foule resta indifférente, et l'on conduisit le blessé à l'hôtel-Dieu, où il fut admis d'urgence.

La grande quantité de sang qui s'échappait de la blessure avait fait croire à un danger sérieux; mais après un premier examen, on reconnut que Charles Joly ne s'était fait qu'une entaille peu profonde et n'attaquant pas l'artère carotide.

Il sera très-prochamment rétabli et rendu à la maison centrale, où il faut espérer que la sagesse lui viendra.

D'après les ordres émanant du ministre des travaux publics, l'édifice du Panthéon va être entièrement restauré.

La partie sud et la partie ouest ont été assez gravement endommagées par les obus des Prussiens, pendant le bombardement, et par les balles des fédérés et des troupes, pendant les dernières journées du règne de la Commune.

Des engagements sérieux ont eu lieu, on le sait, aux abords du monument, dans le but de déloger les fédérés des barricades dans lesquelles ils s'étaient retranchés d'abord et de l'enceinte du Panthéon où ils s'étaient réfugiés en dernier lieu.

Il s'agit donc de restaurer le monument dans toutes ses parties, de remplacer les pierres, de faire disparaître les traces nombreuses des projectiles, de réparer les déchirures des ornements, de boucher les trous des obus sur le dôme et de planter une nouvelle croix sur la faite de la lanterne.

On frappe, en ce moment, à l'hôtel des monnaies, des pièces d'aluminium de 20 centimes qui pèsent un gramme, et sont intermédiaires, par leur volume, entre les pièces de 1 franc et de 50 centimes. Cette mon-

naie est vingt fois moins lourde et six fois moins encombrante que celle de bronze.

— Jeudi, vers une heure, un pan de mur de la façade du ministère des finances, que des démolisseurs tiraient de l'intérieur à l'aide de cordes pour l'abattre, s'est écroulé en partie sur la rue d'Alsace, entraînant les ouvriers qui travaillaient à la démolition.

Par bonheur, personne n'a été blessé et aucun passant n'a été atteint par les pierres et moellons qui couvraient environ les deux tiers de la largeur des rues de Rivoli et de Castiglione.

La circulation, un moment interdite, a été promptement rétablie, et en quelques heures il ne restait plus de trace d'un accident qui aurait pu avoir des conséquences si funestes.

La Presse est actuellement journal du matin pour toutes les localités desservies à les courriers partant de Paris le matin. — Le journal du soir pour toutes les localités que ne desservent pas ces courriers ou qu'ils desservent tardivement.

La Presse, organe d'une politique nouvelle qui veut fonder le Gouvernement sur la base de l'ordre, de la liberté et du progrès, reçoit les inspirations toujours si libérales et si patriotiques de M. le Vicomte de la Guéronnière.

M. Michel Chevalier, illustre défenseur de la liberté commerciale, traitera les questions économiques et financières aujourd'hui plus importantes qu'on jamais.

Les autres parties du journal sont confiées à des écrivains de premier ordre.
2368.

Commerce

Havre, 3 juin.
(Dépêche de MM. Kablé, Boswillwald et Co., représentés par M. Bulteau-Desbonnet.)
Ventes 2,500 b.; marché ferme, bonne demande.

Liverpool, 3 juin.
(Dépêche de MM. Kablé, Boswillwald et Co., représentés par M. Bulteau-Desbonnet.)
Ventes 12,000 b.; marché calme, sans changement.

New-York, 31 mai.
Middleing 26 3/8. Change sur France 4 3/4 1/2. — Or 114 1/8. — Low-middleing à New-Orléans 1 1/2 fr. 50. — Recettes 7 jours 11,000 b. Expéditions pour Angleterre 21,000 b. France 3,000 b. Contient 3,000 b. — Stock 205,000 b. intérieur 28,000 b. expédié de New-Orléans.

Liverpool, 1^{er} juin.
Ventes 12,000 b. dont 9,000 b. pour la filature, calme. Graines mai embarquement par steamer 11/11/16. Cotes sans changement.

Liverpool, 1^{er} juin.
Ventes 12,000 b., plus calme, mais ferme. Graines chargement mai par steamer 11/11/16.

HAVRE — samedi 1^{er} juin 1872. — Les affaires à Rouen ne se sont guère améliorées cette semaine. Cependant, à la fin de la halle les dispositions paraissent meilleures sur les avis du Havre.

Ici, nous avons eu aujourd'hui, dès l'ouverture du marché, une très-vive demande, tant pour disponible que pour livrable, et à midi les ventes notées s'élevaient à 3,600 b. Les prix sont de plus en plus raides pour les bons cotons et bien soutenus pour les autres. La demande s'est partagée entre toutes les sortes, et a porté principalement sur les Amériques et les Omras.

A livrer, on a payé : fair Omra en mer 107, Tully fair 105, et 105.50 pour fully fair à good fair par navire presque dû. En Louisiane, on a fait strict ordinary en mer à 125 (on avait payé cette désignation 120 le 13 mai), ordinary à good ordinary à 129, nearly strict good ordinary à 134 et strict good ordinary sur échantillon à 135.50.

A terme, on a fait hier au soir en Louisiane juillet-août à 136 et août-sept à 136.50. Ce matin, juin-juillet ont obtenu 136 et août-septembre 137 fr.

Liverpool vient plus calme avec 12,000 b., sans changement.

Nous cotons :
Tres ord. Louisiane 138/9 —
Low Midd. Louisiane en mer 140 —
dito en charge 140 —
Ordinaire Fernambourg 130 —
Bon ordinaire Omra 100 —
New Omra, en charge et en mer 104 —
Bon ord. Tinnivelly 98 —
Ordinaire Cochin 88 —
Bon ordinaire Bengale 72 —

Ville de Roubaix

Cercle des Carabiniers Roubaisiens

Grand concours international de tir
OFFERT
aux sociétés & amateurs français & étrangers
les 2, 3, 6, 9, 10, 13, 16, 17, 20, 23, 24 et 27 juin 1872

CIBLE FIXE

AUX PLUS BEAUX BLANCS

1 ^{er}	Prix. Six couverts d'argent	fr. 240
2 ^e	id. Cinq id.	» 200
3 ^e	id. Quatre id.	» 160
4 ^e	id. Trois id.	» 120
5 ^e	id. Une louche id.	» 100
6 ^e	id. Deux couv. id.	» 80
7 ^e	id. Un id.	» 40
8 ^e	id. id.	» 40
9 ^e	id. id.	» 40
10 ^e	id. id.	» 40
11 ^e	id. id.	» 40
12 ^e	id. id.	» 40
13 ^e	id. id.	» 40
14 ^e	id. id.	» 40
15 ^e	id. id.	» 40
16 ^e	id. id.	» 40
17 ^e	id. id.	» 40
18 ^e	id. id.	» 40
19 ^e	id. id.	» 40
20 ^e	id. id.	» 40

CIBLE A VOLONTÉ

aux points & aux plus beaux blancs

1 ^{er}	Prix. Six couverts d'argent	fr. 240
2 ^e	id. Cinq id.	» 200
3 ^e	id. Quatre id.	» 160
4 ^e	id. Trois id.	» 120
5 ^e	id. Une louche id.	» 100
6 ^e	id. Deux couv. id.	» 80
7 ^e	id. Un couv. id.	» 40
8 ^e	id. id.	» 40
9 ^e	id. id.	» 40
10 ^e	id. id.	» 40
11 ^e	id. id.	» 40
12 ^e	id. id.	» 40
13 ^e	id. id.	» 40
14 ^e	id. id.	» 40
15 ^e	id. id.	» 40
16 ^e	id. id.	» 40
17 ^e	id. id.	» 40
18 ^e	id. id.	» 40
19 ^e	id. id.	» 40
20 ^e	id. id.	» 40

aux blancs

1 ^{er}	Prix. Six couverts d'argent	fr. 240
2 ^e	id. Cinq id.	» 200
3 ^e	id. Quatre id.	» 160
4 ^e	id. Trois id.	» 120
5 ^e	id. Une louche id.	» 100
6 ^e	id. Deux couv. id.	» 80
7 ^e	id. Un couv. id.	» 40
8 ^e	id. id.	» 40
9 ^e	id. id.	» 40
10 ^e	id. id.	» 40
11 ^e	id. id.	» 40
12 ^e	id. id.	» 40
13 ^e	id. id.	» 40
14 ^e	id. id.	» 40
15 ^e	id. id.	» 40
16 ^e	id. id.	» 40
17 ^e	id. id.	» 40
18 ^e	id. id.	» 40
19 ^e	id. id.	» 40
20 ^e	id. id.	» 40

Primes.

Pour 15 blancs, une cuillère à café fr. 5
id. 30 id. id. id. id. id. id. 15
id. 40 id. trois id. id. id. id. 18
id. 50 id. quatre id. id. id. id. 29
id. 60 id. cinq id. id. id. id. 25
id. 70 id. six id. id. id. id. 30
id. 80 id. un couv. id. id. id. 40

Lorsqu'un tireur aura touché le montant de l'une des primes désignées ci-dessus, il ne pourra plus concourir que pour des primes de 15 blancs qui pourront s'obtenir autant de fois qu'il y aura droit.

DISPOSITIONS GENERALES

1^o — Le Tir commencera le 2 Juin à huit heures du matin, et se terminera chaque jour à sept heures du soir, avec interruption de midi à une heure; il sera continué les 3, 6, 9, 10, 13, 16, 17, 20, 23, 24, et 27, aux mêmes heures.

Sur la demande de 3 tireurs étrangers, le Tir sera ouvert les matins 4, 11, 18 et 25.
Cette demande d'ouverture sera faite au Secrétaire, la veille au plus tard.

2^o — La Cible fixe les prix sont acquis aux plus beaux blancs; Chaque amateur pourra tirer deux séries de dix balles, en payant 5 francs par série.
3^o — La Cible à volonté les prix sont acquis aux points et aux plus beaux blancs. Chaque amateur pourra tirer autant de séries qu'il le voudra en payant 1 fr. 50 par série de cinq balles.

4^o — Le même tireur ne peut obtenir qu'un prix à la CIBLE FIXE et un à la CIBLE A VOLONTÉ. Lorsqu'il aura un point et un beau blanc à la cible à volonté, il devra opter pour le prix le plus élevé. En cas de parité, le point de l'empporte sur le blanc.

5^o — Pour les tireurs qui auront obtenu des résultats égaux donnant droit à un prix, le barage sera décidé par 1, 1, 1 et 1 en commençant par la dernière balle; en cas de nouvelle égalité, le plus beau blanc de la série adjugera le prix.

6^o — Les cibles sont placées à la distance de 100 mètres, le blason est du diamètre de 50 centimètres avec un blanc de 10 c. et un visuel de 20 c., et divisé en cinq cercles; le blanc comptera pour 5 points, le visuel pour 4 points, le troisième cercle pour 3 points, le quatrième pour 2 points et le cinquième pour 1 point.

7^o — Il ne sera admis à ce concours que des armes sans tunnel, ni loignons, ni double détente.

8^o — Les séries seront nominatives.
9^o — Les blancs seront communiqués aux tireurs après chaque demi jour.

10^o — Les gagnants pourront réclamer en espèces la valeur des prix, en prévenant le secrétaire deux jours avant la distribution des prix.

11^o — Des armes, système Ghayde de Liège, seront mises à la disposition des tireurs. La charge sera fournie à raison de 5 centimes et l'arme présentée chargée.

12^o — Tous les jours de Tir, de sept à huit heures du matin, la cible No 3 sera à la disposition des tireurs qui voudront régler leurs armes.

13^o — La distribution des prix aura lieu le 7 juillet, Café de la Coupe d'Or, rue d'Inkermann, à onze heures du matin.

14^o — Toute personne ne faisant pas partie de la Société pourra assister au tir en prenant une série qui lui servira de carte d'entrée.

15^o — Un règlement auquel tous les tireurs devront se conformer sera affiché dans la salle du tir.

16^o — La Commission jugera sans appel de tous les cas imprévus.

Le président,
ACHILLE BOSSUT,
Le secrétaire,
L. RECKMAN fils.

LE CHOCOLAT-MENIER

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

Le véritable nom